



# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

## SAMEDI 6 DECEMBRE 2025

### ANNEXE DE LA MAIRIE DE PANAZOL

Nombre d'adhérents : 85

Pouvoirs : 11

Présents : 48

Votants : 48

**Le quorum est atteint**

En préambule et mot d'accueil, le président Thierry Saulnier remercie la municipalité de Panazol, M. Fabien DOUCET, Maire de Panazol, M. Laurent CHASSAT, Adjoint au sport et à la vie associative ainsi que M. Driss CHAHBOUNE responsable des sports et vie associative de la ville pour leur soutien.

Après une minute de silence en mémoire des disparus licenciés, parents et amis, il est procédé au vote pour l'approbation du PV de l'AG 2024, adopté à l'unanimité.

#### **Rapport Moral**

Le président rappelle :

- Les bons résultats sportifs de cette année avec en point d'orgue : la qualification de la doublette provençale pour le championnat de France ainsi que la victoire en Coupe de la Haute-Vienne et félicite les compétiteurs.
- Le classement du club :
  - 7<sup>ème</sup> au nombre de licenciés (85) et 8<sup>ème</sup> au nombre de points (132)
  - 4 joueurs classés honneur 1 et 22 joueurs classés promotion
- Les manifestations organisées avec succès grâce à la forte implication des bénévoles :
  - championnat départemental tête à tête masculin, doublettes féminines et individuel jeunes
  - concours doublettes vétérans
  - concours triplettes mixtes
  - 1<sup>er</sup> concours jeune à la Ferme du Bois des Biches sur invitation
- La gestion courante du club :
  - Année difficile avec des démissions du Comité Directeur, problèmes de santé pour des piliers du Comité Directeur.
  - Cooptation de 4 personnes pour intégrer le Comité Directeur suite à appel à candidature lancé pour remplacer les départs : Martine Canac, Elisabeth Mallet, Patrick Brugeaud et Yves Charbonnieres.

Cette cooptation a été soumise au vote de l'assemblée et **adoptée à l'unanimité**

- L'aide précieuse de la municipalité :
  - Aide matérielle (minibus, salles etc...) et financière (subventions)
  - La création de nouveaux terrains sur le site de la Ferme du Bois des Biches permettant l'organisation de nouvelles manifestations futures.
  - Plus généralement sur l'aide au développement de la pratique de la pétanque à Panazol



**Point sur la réunion du 25 octobre 2025** entre la municipalité (M. le Maire, MM. Chassat, Gaugiran, Chahboune) ainsi que les dirigeants des clubs de Panaloisirs et de l'ASP.

**Pas de projet de fusion entre les 2 clubs, pas d'ingérence de la mairie dans la gestion des associations.**

Cependant, une réflexion sur l'avenir est indispensable et l'ensemble des licenciés seront consultés quel que soit les projets, la volonté du Comité directeur étant de tout mettre en œuvre pour une entente claire, une coopération franche et constructive entre nos 2 clubs (des réunions de travail ont été effectuées et d'autres sont à venir).

**Rapport des activités**

Le trésorier présente le budget 2025 réalisé et arrêté au 1<sup>er</sup> décembre :

- Dépenses : 20 299.73 €
- Recettes : 23 106.08 €

**Soit un résultat positif de : + 2 806.35 €**

**Notre fond de trésorerie au 1<sup>er</sup> décembre est 12 831.00 €**

L'exercice 2025 devrait se solder par un résultat positif d'environ 2 300 € (dépenses et recettes du mois de décembre à prendre en compte).

Grâce à une gestion rigoureuse et maîtrisée, au soutien de ses partenaires, à la forte implication des bénévoles, le club s'autofinance et ne présente aucune dette.

Le rapport du vérificateur aux comptes ayant donné quitus à l'Assemblée pour la bonne tenue des comptes, ceux-ci sont **approuvés à l'unanimité**.

Présentation du budget prévisionnel 2026 :

- Point sur les différents tarifs
- Budget prévu pour 2026 :
  - Dépenses : 20 625 €
  - Recettes : 20 625 €

Le budget 2026 soumis au vote de l'assemblée est **adopté à l'unanimité**.

**Un chèque de 250 € en faveur du Téléthon a été remis à Sébastien Denis qui le déposera auprès de la personne référente de la municipalité pour cette œuvre**

**Nomination de deux vérificateurs aux comptes pour la saison 2026 : Jean-Marie ROY et Thierry PROUT**

**Présentation des activités internes et animations du CD87 :**

- Concours des lundis
- Journée de la femme et journée des dirigeants

**Présentation des résultats sportifs :**

- CDC jeu provençal : Champion avec montée en CRC
- CDC Vétéran : montée en 1<sup>ère</sup> division de l'équipe 2
- CDC Jeunes : Champion catégorie Benjamins/Minimes avec qualification pour le CRC
- Championnats équipes finalistes :
  - Doublette provençale avec qualification pour le championnat de France
  - Triplette juniors avec qualification pour le championnat régional
  - Doublette juniors (honorifique)



- Victoire en Coupe de la Haute-Vienne
- Présentation des équipes engagées en CDC/CRC en 2026.

**Présentation du nouveau Comité Directeur :**

Président : Thierry Saulnier

Vice-Présidents : Sébastien Denis – Michel Maurillon

Secrétaire : Christian Jourde

Secrétaire adjointe : Magali Margnoux

Trésorier : Patrick Brugeaud

Trésorier adjoint : Yves Charbonnieres

Membres : Martine Canac, Elisabeth Mallet, Christine Maurillon, Gérard Dersoir et Ludovic Maslier

**Le président a clôturé l'AG en remerciant les membres du Comité Directeur pour leur implication et a présenté les perspectives 2026 :**

- Réflexion sur le projet d'ouverture d'une école de pétanque pour les jeunes à Panazol
- Animer et développer les commissions au sein du Comité Directeur
- Développer le site internet
- Mise en conformité de nos documents au regard des textes officiels de la FFPJP
- Continuer les réunions d'échanges avec Panaloisirs et envisager un projet de concours en commun.
- Réussir l'organisation des championnats 2026 : doublettes masculines et individuel féminin les 25 et 26 avril 2026
- Organisation de concours : triplette mixte, 2<sup>ème</sup> concours jeunes, trophée René Dadat, concours panaché entre les clubs de Panaloisirs et l'ASP (les dates sont à déterminer)
- Organisation d'un plateau CDC.

Le président a clôturé l'AG en remerciant tous les participants présents pour leur attention, leur a souhaité de bonnes fêtes de fin d'année et les a invités à partager un vin d'honneur.

*Le 11 décembre 2025, le secrétaire et le président*

*Ce PV et la présentation des rapports sont consultables sur le Site Internet du Club*

